

# Texte de politique générale

Commission : Education et culture

Question : L'éducation à la citoyenneté environnementale

Auteur : Maroc

Tributaire des conditions climatiques difficiles (les trois quart du pays sont arides à semi-arides) et de ses ressources naturelles limitées, le Maroc est l'un des pays qui a été très tôt préoccupé par la protection de son environnement. L'environnement, et en particulier sa dégradation est un sujet auquel nous devrions tous nous pencher. Nombreux pays se retrouvent aujourd'hui victimes de la dégradation de l'environnement par les grandes puissances économiques de ce monde. Ainsi, l'éducation à la citoyenneté environnemental doit être une problématique commune. L'éducation permet ainsi de sensibiliser nos populations aux problèmes environnementaux qui nous faisons face et de mettre en place des comportements citoyens et solidaires, pas seulement à l'échelle nationale, mais à l'échelle mondiale.

L'environnement est depuis de nombreuses années est au coeur de l'action du Maroc. Nous pensons que notre développement doit se faire accompagné d'un respect de l'environnement. En anticipant les conséquences de l'urbanisation sur les terres agricoles ainsi que sur la dégradation des écosystèmes le Maroc a engagé une nouvelle politique environnementale qui est fondée sur le concept de développement durable et entend faire de la protection de l'environnement un facteur clé du développement économique et social du pays. Le Plan de Développement Economique et Social (PDES), met en oeuvre ce nouveau concept. En 2011, le Maroc a en conséquent inscrit le principe de développement et de la protection des ressources naturelles dans la Constitution. De plus, nous pouvons noter que l'organisation de la COP22 à Marrakech en 2016 joue aussi un rôle important dans la volonté marocaine d'avancer rapidement dans le développement durable.

Malgré de nombreux projets lancés en faveur de l'environnement, le prochain enjeux de notre pays est de permettre une sensibilisation des populations, une opération encore délicate dans notre pays où le système éducatif n'est pas encore optimum. L'éducation offre à tous la chance de mener une vie saine, elle assoit la démocratie sur des bases plus solides, elle fait évoluer les attitudes pour que l'environnement soit mieux protégé. Pour atteindre cet objectif il faudrait que le système éducatif soit en mesure de fournir un enseignement de qualité qui permettra aux élèves et étudiants de poursuivre leur cycle primaire, secondaire et universitaire. Notre pays estime que la promotion des valeurs et des comportements responsables et respectueux de l'environnement est un renforcement des projets déjà menés et à venir. Le but étant l'instauration d'un comportement soucieux de l'environnement au peuple marocain. Néanmoins l'éducation à la citoyenneté ne doit pas être limité aux plus jeunes mais doit réussir à toucher toutes les générations confondues ainsi que toutes les origines sociales.

Le Maroc a mené de nombreux projets pour la protection de son environnement par la créations de nombreux projets, mais également à la protection de l'environnement de tous en participant et en s'engageant dans des accords internationaux. Néanmoins ce travail ne peut être réellement efficace que par le développement de l'éducation à la citoyenneté environnemental. Bien que ce soit un principe maitrisé par de nombreux pays au développement plus marqué, nous sommes en faveur d'une globalisation de l'éco-citoyenneté à un maximum de pays.